

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2018/2019
L'Officiel n° 01
Du 23 Août 2018

NOS PARTENAIRES

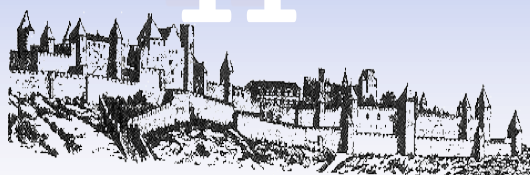


PREFET
DE L'AUDE



L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL



PLAISIR
Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau



RESPECT
Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement



ENGAGEMENT
Engagement
du corps et du cœur



TOLÉRANCE
Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes



SOLIDARITÉ
Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

COMITE DE DIRECTION

BO N° 01 du 23 août 2018

Président: M LACOUR

Présents Mrs BONHOMME- BONNET –BOUSQUET – BOUTIE - DRIF- GERARD– GIBERT - JORGE - MANI- PETROSINO - PITIE - ROGER-RONTES – VALET

Assistent à la réunion : Mrs ROQUE - DURANTE MALVY Fabien

Excusés : Mme ROYER- SAVIANA-Mrs AKLI - BERTI – BOUDET– GRILLE- ZAMO -BEAUBOIS– TRASTET

En début de séance, le comité de direction approuve le BO n° 47 du 17 juillet 2018

MOT DU PRESIDENT

En ce début de saison, le Président du district et les membres du comité de direction souhaitent aux licenciés et bénévoles des clubs, une très bonne année de football, dans le respect et le fair play que chacun se doit

Félicitations renouvelées à l'équipe de France pour son titre de Champion du monde.

FERMETURE DU DISTRICT

En raison d'une réunion administrative avec l'Ariège sur la gestion des compétitions jeunes, le district de l'Aude sera exceptionnellement le mardi 28 juin 2018 toute la journée.

CONDOLEANCES

Le Président du district, les Présidents et membres de commissions présentent leurs biens sincères condoléances aux clubs et aux familles lors des décès accidentels ou autres survenus, à leurs proches.

REPLACEMENTS DE JOUEURS EN COUPE DE FRANCE

A l'occasion de rencontres de coupe de France, en cas de prolongation, les équipes peuvent bénéficier de 4 remplaçants, même si les 3 prévus sont entrés en jeu ou non.

Une équipe pourra donc procéder, si elle le souhaite, jusqu'à quatre remplacements de joueurs lors de la prolongation. (décision Comité Exécutif de la fédération lors de sa réunion du 19 juillet 2018)

Cette décision est applicable dès ce début de saison.

REPRESENTANT DU COMITE DE DIRECTION AUPRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Sur proposition de la commission technique, le comité de direction approuve la candidature de M. Gérard PITIE, du comité de direction auprès de la commission technique du district.

COURRIERS RECUS

Mairie de Saint André de Roquelongue

Certificat de confirmation de l'utilisation du stade Georges Bertrand par le club de football O.C. St André de Roquelongue.

Ligue Occitanie – secrétaire général

Validation du nombre de joueurs mutés pour tout club qui dispose d'une section féminine qui a participé et terminé un championnat féminin à 11, soit national, régional ou départemental depuis au moins deux saisons pourra incorporer un muté supplémentaire dans une équipe suivante :

- Compétition sénior libre du niveau R3 ou départementale
- Compétition de jeune du niveau régional R2 ou départementale

Le club devra informer la ligue et son district de l'équipe dans laquelle il veut incorporer ce muté supplémentaire avant- le premier match de compétition officielle de cette équipe.

Cuxac d'Aude

Le club demande à bénéficier des 2 mutés supplémentaires qui évolueraient en équipe sénior 1 D2 – Après enquête auprès de la commission compétente, le comité de direction émet un avis favorable.

Football Club de la Malepère

M. Tissot Frédéric, vice-président du club souhaiterait intégrer la commission de discipline du district. Le comité de direction remercie M. Tissot et transmet le dossier à la commission pour avis au regard des disponibilités de postes.

US du Minervoais

Courrier concernant l'organisation des rencontres de ce club. Dossier réglé.

Fabien Ozubko – CTR - Occitanie

Nous informant de la remise du label régional « Occitanie » qui aura lieu le 26 septembre 2018 à Gruissan.

F. A. C.

Invitation à l'assemblée générale qui se déroulera le vendredi 31 août 2018 au stade de Mazet à Carcassonne. Le Président du district sera présent ou représenté. Remerciements.

Comité Départemental Olympique et Sportif

Demande de transmission de la liste des clubs pour actualisation.

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportive Occitanie

Convocation pour contrôle de l'éclairage du Parc des Sports et de l'Amitié de Narbonne. Transmis à la CDTRIS.

Le Secrétaire général

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

BO N° 01 DU 23/08/2018

Présents : Mrs VALET - LOPEZ

Excusés : Mr RONTES – GRILLE

LICENCE

Délai de qualification

Article 89

1- Le joueur amateur est qualifié pour son club quatre jours francs après la date d'enregistrement de sa licence, pour autant que la demande ait été formulée conformément aux présents règlements.

.....

Période de changement de club

Article 92

1- Les joueurs peuvent changer de club durant deux périodes distinctes:

- En période normale du 1er juin au 15 juillet
- Hors période du 16 juillet au 31 janvier. Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées aux présents règlements et dans les statuts particuliers. 2-Pour les joueurs changeant de club hors période, le club d'accueil doit, saufs dispositions particulières, impérativement obtenir l'accord du club quitté, via footclubs, avant de saisir la demande de changement de club.

.....

Joueur licencié après le 31 janvier

Article 152

152.1 Aucun joueur, quel que soit son statut, ne peut participer à une rencontre de compétition officielle si sa licence a été enregistrée après le 31 janvier de la saison en cours.

La date limite de qualification pour la participation aux championnats de Ligue 1 et de Ligue 2 est fixée par le règlement de chacun des épreuves.

.....

152.4 Les ligues régionales peuvent accorder une dérogation à ces dispositions pour les équipes des séries inférieures à la division supérieure de district ou à défaut de District, pour les équipes de la dernière série de ligue.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 191 et à l'annexe 56 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président.

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Pv n°01 du 23/08/2018

RAPPEL

Arbitres supplémentaires

Article 45 du statut de l'Arbitrage

Le club qui pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire NON LICENCIE JOUEUR, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « MUTATION » dans l'équipe de LIGUE ou de DISTRICT de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions officielles, y compris nationales.

Si le club a eu deux « 2 » arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum deux « 2 » mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « MUTATION ».

Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de Ligue ou de District de son choix, **définies pour toute la saison avant le début des compétitions.**

Pour les demandes d'affectation du ou des mutés, les clubs doivent le ou les formuler par courrier ou mail officiels avant le début des compétitions. Les compétitions débutent le 26 août 2018.

Les clubs suivants dont l'équipe première dispute une compétition Nationale ou Régionale ou de District remplissant les conditions fixées par l'Article 45 du statut de l'arbitrage, pourront utiliser au cours de la saison 2018/2019

CLUBS DISTRICT AUDE	N°	Nombre	Equipe concernée
ARZENS	518004	1 Muté	
CUXAC D'AUDE	528505	2 Mutés	Sénior D2 poule B
NAUROUZE LABASTIDE	506197	1 Muté	Sénior D1
SAINT MARTIN LALANDE	534933	1 Muté	
SOUILHE	539816	1 Muté	
VILLEPINTE	527499	1 Muté	
TRAPEL PENNAUTIER	548191	2 Mutés	
CLUB LIGUE			
FAC CARCASSONNE	548132	2 Mutés	1 en Sénior R1 et 1 en sénior D1

Article 48

2

La date limite de saisie dans Footclubs des demandes de renouvellement des licences d'arbitre est fixée au 31 août.

L'arbitre dont la demande de licence renouvellement est saisie après cette date

NE REPRESENTERA PAS SON CLUB POUR LA SAISON EN COURS.

Le président de la commission

Membres de la commission



COMMISSION DES ARBITRES

PV N° 01 du 23 août 2018

Président: M. DURANTE MALVY, Fabien

Présents : Ms. Yves BOUTIE ; Joseph JORGE ; Jean-Marc LARUELLE ; Raymond LIGONNET ;

Mohamed MANI ; Grégory VILAIN

Excusés : Mme Amira LOCUTURA ; Ms Henri AGUILAR ; Méziane DRIF ; Pierre FABRE ; Romain

MARTY ; Jean-Pierre ZAMO

CALENDRIER SAISON 2018/2019 STAGE DE DEBUT DE SAISON (SENIORS)

Les arbitres séniors sont convoqués **du vendredi 7 au dimanche 9 septembre 2018** pour le stage de début de saison.

A cette occasion, les tests physiques et théoriques seront réalisés.

Les informations les plus importantes ont été communiquées lors des différentes réunions et lors de l'AG de fin de saison.

Un courriel détaillant le programme et confirmant le lieu exact sera envoyé aux intéressés.

Présence obligatoire.

STAGE DE DEBUT DE SAISON (jeunes)

Il aura lieu le samedi 15 Septembre de 8 heures à 12 heures au stade de CAPENDU.

A cette occasion, les tests physiques seront réalisés et les projets pour la nouvelle saison seront présentés aux jeunes arbitres.

[Des informations complémentaires seront communiquées par courriel 10 jours avant le stage.](#)

REUNION DES OBSERVATEURS

Les observateurs de toutes les catégories sont convoqués le

Samedi 1er Septembre 2018 à 9h

Au siège du District à CARCASSONNE

Présence obligatoire

DEVENIR ARBITRE DE DISTRICT SAISON 2018/2019

Inscriptions à la formation arbitre de district seniors et jeunes

Pour rappel, chaque candidat devra faire parvenir au District une fiche d'inscription, téléchargeable sur le site officiel du District et à valider par un club, [avant le 20 septembre 2018](#).

Passé cette date, le Pôle Formation recevra individuellement chaque candidat afin de faire un point sur sa motivation puis, en cas de validation de l'inscription, un dossier complet devra être transmis avant le 28 septembre 2018 pour les seniors et le 15 octobre 2018 pour les jeunes.

Tous les éléments explicatifs seront remis le jour des entretiens.

Comme indiqué sur la fiche d'inscription, chaque club aura à sa charge une partie des frais d'hébergement et de restauration, le reste étant supporté par le District.

FORMATION SENIORS

Comme les 3 saisons précédentes, cette formation se déroulera sur deux Week-Ends au Top du Roulier à CAPENDU.

Sont concernés les candidats âgés de 23 ans et plus au 1^{er} janvier 2018.

Les dates fixées pour cette session sont les suivantes :

- Du vendredi 5 octobre 2018 à 18 heures au Dimanche 7 octobre 2018 à 17 heures
- Du vendredi 19 octobre 2018 à 18 heures au Dimanche 21 octobre 2018 à 15 heures

FORMATION JEUNES

Elle se déroulera en stage bloqué de quatre jours durant les vacances de la TOUSSAINT du lundi 22 Octobre 2018 (8h) au jeudi 25 octobre 2018 (15h) inclus.

NOTA : les "très jeunes arbitres" âgés de 13 à 15 ans seront rattachés à leur club mais ne les couvriront pas au vu du statut de l'arbitrage.

ENTRAINEMENTS

Les tests physiques qui seront passés lors des stages de début de saison nécessitent des entraînements.

Les séances ont débuté depuis le 13 août et la CDA continuera à mettre un de ses membres à disposition des arbitres désireux de s'entraîner jusqu'au mercredi 5 septembre 2018.

RDV à la Plaine Mayrevieille (Carcassonne) les lundis, mercredis et vendredis à partir de 19 heures.

RECUSATION D'UN ARBITRE

De rares clubs sollicitent de la part de la CDA la récusation d'un arbitre.

Les demandes doivent parvenir au District de manière officielle et surtout donner lieu à une justification fondée.

SUIVI ET FIDELISATION DES ARBITRES

Les premiers entretiens de la saison se sont étalés sur 4 jours (6, 9, 13 et 17 août).

Plus de 30 arbitres ont déjà été reçus et entendus par le Pôle RSF et des projets individuels ont pu être définis.

Une deuxième session d'entretiens est à prévoir avant la fin de l'année civile.

Le Président de la Commission

COMMISSION SENIORS

PV N° 01 du 23 aout 2018

Présents : Ms BOUSQUET- RONTES

CALENDRIERS PREVISIONNEL D1 A D4

CALENDRIER PREVISIONNEL SENIOR (Poule à 12) SAISON 2018/2019											
19/08/2018	26/08/2018	02/09/2018	09/09/2018	16/09/2018	23/09/2018	30/09/2018	07/10/2018	14/10/2018	21/10/2018	28/10/2018	01/11/2018
	France 1 R(P13)1	France 2 R(P13)2	champ A1 R(P13)3 R(P12)1	France 3 Occitanie 1 Lopez	champ A2 R(P13)4 R(P12)2	France 4 Occitanie 2 Lopez Favre	champ A3 R(P13)5 R(P12)3	France 5 Occitanie 3 Lopez Favre	champ A4 R(P13)6 R(P12)4	France 6 Occitanie 4 Lopez Favre	Rattrapage
04/11/2018	11/11/2018	18/11/2018	25/11/2018	02/12/2018	09/12/2018	16/12/2018	23/12/2019	06/01/2019	13/01/2019	20/01/2019	27/01/2019
champ A5 R(P13)7 R(P12)5	champ A6 R(P13)8	France 7 Occitanie 5 Lopez Favre	champ A7 R(P13)9 R(P12)6	champ A8 R(P13)10 R(P12)7	France 8 Lopez Favre	champ A9 R(P13)11 R(P12)8	R(P13)12 R(P12)9	France 1/32 Occitanie 1/32 Rattrapage	champ A10 R(P13)13 R(P12)10	champ A11 R(P13)14 R(P12)11	Rattrapage Occitanie 1/16 Lopez Favre
03/02/2019	10/02/2019	17/02/2019	24/02/2019	03/03/2019	10/03/2019	17/03/2019	24/03/2019	31/03/2019	07/04/2019	14/04/2019	21/04/2019 Pâques
champ R1 R(P13)15 R(P12)12	champ R2 R(P13)16 R(P12)13	champ R3 R(P13)17 R(P12)14	Rattrapage Occitanie 1/8 Lopez Favre	Rattrapage Lopez Favre R(P13)18	champ R4 R(P13)19 R(P12)15	champ R5 R(P13)20 R(P12)16	Rattrapage Occitanie 1/4 Lopez Favre	champ R6 R(P13)21 R(P12)17	champ R7 R(P13)22 R(P12)18	champ R8 R(P13)23 R(P12)19	Rattrapage Occitanie 1/4 Lopez Favre
28/04/2019	01/05/2019	05/05/2019	08/05/2019	12/05/2019	19/05/2019	26/05/2019	30/05/2019	02/06/2019	09/06/2019		
Rattrapage Lopez Favre	Rattrapage	champ R9 R(P13)24 R(P12)20	Rattrapage	champ R11	champ R10 R(P13)25 R(P12)21	champ R11 R(P13)26 R(P12)22		FINALES COUPES	FINALES Championnats		

CALENDRIERS PREVISIONNEL D5

CALENDRIER PREVISIONNEL SENIOR (Poule à 10) SAISON 2018/2019

19/08/2018	26/08/2018	02/09/2018	09/09/2018	16/09/2018	23/09/2018	30/09/2018	07/10/2018	14/10/2018	21/10/2018	28/10/2018	01/11/2018
	France 1 R(P13)1	France 2 R(P13)2	R(P13)3 R(P12)1	France 3 Occitanie 1 Lopez Favre	Dep 5 - A1 R(P13)4 R(P12)2	France 4 Occitanie 2 Lopez Favre	Dep 5 - A2 R(P13)5 R(P12)3	France 5 Occitanie 3 Lopez Favre	Dep 5 - A3 R(P13)6 R(P12)4	France 6 Occitanie 4 Lopez Favre	Rattrapage
04/11/2018	11/11/2018	18/11/2018	25/11/2018	02/12/2018	09/12/2018	16/12/2018	23/12/2018	06/01/2019	13/01/2019	20/01/2019	27/01/2019
Dep 5 - A4 R(P13)7 R(P12)5	Dep 5 - A5 R(P13)8	France 7 Occitanie 5 Lopez Favre	Dep 5 - A6 R(P13)9 R(P12)6	Dep 5 - A7 R(P13)10 R(P12)7	France 8 Lopez Favre	Dep 5 - A8 R(P13)11 R(P12)8	R(P13)12 R(P12)9	France 1/32 Occitanie 1/32 Rattrapage	R(P13)13 R(P12)10	R(P13)14 R(P12)11	Rattrapage Occitanie 1/16 Lopez Favre
03/02/2019	10/02/2019	17/02/2019	24/02/2019	03/03/2019	10/03/2019	17/03/2019	24/03/2019	31/03/2019	07/04/2019	14/04/2019	21/04/2019 Pâques
Dep 5 - A9 R(P13)15 R(P12)12	Dep 5 - R1 R(P13)16 R(P12)13	Dep 5 - R2 R(P13)17 R(P12)14	Rattrapage Occitanie 1/8 Lopez Favre	Rattrapage Lopez Favre R(P13)18	Dep 5 - R3 R(P13)19 R(P12)15	Dep 5 - R4 R(P13)20 R(P12)16	Rattrapage Occitanie 1/4 Lopez Favre	Dep 5 - R5 R(P13)21 R(P12)17	Dep 5 - R6 R(P13)22 R(P12)18	Dep 5 - R7 R(P13)23 R(P12)19	Rattrapage Occitanie 1/4 Lopez Favre
28/04/2019	01/05/2019	05/05/2019	08/05/2019	12/05/2019	19/05/2019	26/05/2019	30/05/2019	02/06/2019	09/06/2019		
Rattrapage Lopez Favre	Rattrapage	Dep 5 - R8 R(P13)24 R(P12)20	Rattrapage	Dep 5 - R9	R(P13)25 R(P12)21	R(P13)26 R(P12)22		FINALES COUPES	FINALES Championnats		

EQUIPES ENGAGEES EN DEPARTEMENTAL 5 POUR LA SAISON 2018-2019

AS BRAM 3
 ET.S. FANJEUX 3
 ASC DES ILES
 FC MAS STES PUELLES 2
 NARBONNE UFC 3
 OL. DES CORBIERES ST ANDREEN
 AS. ST MARTIN LALANDE 2
 FC SOUILHE 2
 US VILLASAVARY 2

**ENGAGEMENT LE 23 AOUT 2018
EN COUPE LOPEZ**

A. J. S. DE BAGES
A. S. SAISSAC CABARDES
A. S. VENTENACOISE
A.S. BRAMAISE
A.S. PEXIORANAISE
A.S. ST MARTINOISE
A.S. VILLEPINTOIS
C.O. CASTELNAUDARY
ENT. NAUROUZE S.U.
LABASTIDIENNE
ESPOIR CLUB COURSANAIS
ET.S. FANJEAUX LA PIEGE
ET.S. MALVOISE
ET.S. STE EULALIE VILLESEQUE
F. AGGLOMERATION CARCASSONNE
F. C. ALARIC
F. C. BRIOLET
F. C. DE LA VALLEE DU LAUQUET
F. C.CORBIERES MEDITERRANEE
F.C. ALZONNAIS
F.C. CHALABROIS
F.C. DE CAUX SAUZENS
F.C. DE LA MALEPERE
F.C. DE VILLEGLY
F.C. MASSOGIEN MAS STES PUELLES
F.C. ST NAZAIROIS
F.C. VILLEDUBERTOIS
F.U. NARBONNE

FOOTBALL CLUB HAUTE VALLEE
FOY.RUR. DE LA VALLEE DU
COUGAIN
HAUT MINERVOIS OLYMPIQUE
LIMOUX PIEUSSE F.C.
M.J.C. GRUISSAN
O. CUXAC D'AUDE
O. DE MOUSSAN MONTREDON
O. LES MARTYS
OC CORBIERES ST ANDREEN
OLYMPIQUE OZANAM
RAZES OLYMPIQUE
SOUILHE F.C.
STE OM.S. ST PAPOUL
TRAPEL PENNAUTIER FOOTBALL
CLUB
TREBES F.C.
U. F. C. NARBONNAIS
U. FOOTBALLISTIQUE DU
LEZIGNANAIS
U.S. BELLOPODIENNE
U.S. CONQUOISE
U.S. DE VILLASAVARY
U.S. DU MINERVOIS
U.S. SALHERSIENNE
U.S.A. PEZENOISE
UNION SPORTIVE MONTAGNE NOIRE
ASC DES ILES

ENGAGEMENT LE 23 AOUT 2018
EN COUPE FAVRE

A. J. S. DE BAGES
A. S. SAISSAC CABARDES
A. S. VENTENACOISE
A.S. BRAMAISE
A.S. PEXIORANAISE
A.S. ST MARTINOISE
A.S. VILLEPINTOIS
ENT. NAUROUZE S.U. LABASTIDIENNE
ESPOIR CLUB COURSANNAIS
ET.S. FANJEUX LA PIEGE
ET.S. MALVOISE
F. C. ALARIC
F. C. DE LA VALLEE DU LAUQUET
F. C.CORBIERES MEDITERRANEE
F.C. ALZONNAIS
F.C. CHALABROIS
F.C. DE CAUX SAUZENS
F.C. DE LA MALEPERE
F.C. DE VILLEGLY
F.C. MASSOGIEN MAS STES PUELLES
F.C. ST NAZAIROIS
F.C. VILLEDUBERTOIS
FOOTBALL CLUB HAUTE VALLEE
FOY.RUR. DE LA VALLEE DU COUGAIN
HAUT MINERVOIS OLYMPIQUE
LIMOUX PIEUSSE F.C.
O. CUXAC D'AUDE
O. DE MOUSSAN MONTREDON
O. LES MARTYS
OC ST ANDREEN
OLYMPIQUE OZANAM
RAZES OLYMPIQUE
SOUILHE F.C.
STE OM.S. ST PAPOUL
TRAPEL PENNAUTIER FOOTBALL CLUB
U. F. C. NARBONNAIS
U.S. BELLOPODIENNE
U.S. DE VILLASAVARY
U.S. DU MINERVOIS
U.S. SALHERSIENNE
UNION SPORTIVE MONTAGNE NOIRE
ASC DES ILES

ENGAGEMENT LE 23 AOUT 2018 EN COUPE D'OCCITANIE

A. J. S. DE BAGES
A.S. BRAMAISE
A.S. PEXIORANAISE
C.O. CASTELNAUDARY
ENT. NAUROUZE S.U. LABASTIDIENNE
ET.S. STE EULALIE VILLESEQUE
F. AGGLOMERATION CARCASSONNE
F. C. ALARIC
F. C. BRIOLET
F. C. CORBIERES MEDITERRANEE
F.C. DE LA MALEPERE
F.C. ST NAZAIROIS
F.U. NARBONNE
HAUT MINERVOIS OLYMPIQUE
LIMOUX PIEUSSE F.C.
M.J.C. GRUISSAN
O. DE MOUSSAN MONTREDON
OLYMPIQUE OZANAM
RAZES OLYMPIQUE
TRAPEL PENNAUTIER FOOTBALL CLUB
TREBES F.C.
U. F. C. NARBONNAIS
U. FOOTBALLISTIQUE DU LEZIGNANAIS
U.S. CONQUOISE
U.S. DU MINERVOIS
U.S.A. PEZENOISE
UNION SPORTIVE MONTAGNE NOIRE

**Pour la Coupe d'Occitanie, la liste des engagés est définitive.
Pour les Coupes Lopez et Favre, si nous avons oublié une équipe ou si un club n'a pas pensé à s'engager, il est possible de s'inscrire jusqu'au 05/09/2018.**

**Le président de la commission
M. BOUSQUET Daniel**

COMMISSION TECHNIQUE

BO N°1 du 23 août 2018

COMPOSITION DE LA COMMISSION

La Commission soumet à l'approbation du Comité Directeur la composition de la Commission Technique Départementale pour la Saison 2018/2019 :

Membres de droit :

- OZUBKO Fabien (CTR),
- MICHEAU Pierre (Adjoint au CDFA)
- ROQUE Cédric (CDFA).

Membres :

- AZAM Nicolas,
- BARCLAY Yoan,
- ESCALIER Lionel,
- GINE Georges,
- LORENTE François,
- MARTINEZ Bruno,
- MAURIN François,
- MONTESPAN Charles,
- MORIN Jean-Luc,
- OUDAÏ Belkacem,
- PEREZ Fabien,
- RATABOUIL Gérard,
- REFFLE Frédéric,
- ULLDEMOLINS Stéphane.

Représentant des Educateurs au Comité Directeur :

- ROGER Alain.

Représentant du Comité Directeur auprès de la Commission :

- PITIE Gérard.

**La 1^{ère} réunion de la Commission est fixée au
Samedi 1^{er} septembre 2018 à 9h30
Au siège social du District**

La Commission

COMMISSION DES JEUNES A 11

BO N°1 du 23 août 2018

Présents : M. MANI - BONNET.**Excusés** : M. AKLI.

FICHES D'ENGAGEMENT

La date limite de dépôt

Il est rappelé aux clubs que la date limite des engagements est fixée au :

- **Catégorie U19 :**
 - o La date limite était fixée au 17 août 2018. La Commission invite les clubs retardataires à transmettre dans les plus brefs délais leur fiche d'engagement.
- **Catégories U15-U17 :**
 - o La date limite est fixée au vendredi 7 septembre 2018.

Etat des inscriptions au 23/08/2018

CLUBS	U19		U17		U15	
	Chpt	Coupe	Chpt	Coupe	Chpt	Coupe
FC St Nazaire	1	1	1	1	1	1
SC Narbonne Montplaisir	1	1			2	2
ASC Villalier	1	1				
Limoux Pieusse FC			1	1	1	1
US Conques			1	1	1	1
O. Cuxac d'Aude			1	1	1	1

INTERDISTRICTS

Suite au vote de l'Assemblée Générale du 8 juin 2018 à Montlegun, la Commission rappelle aux clubs qu'à compter de la saison 2018 / 2019 les compétitions pour les Catégories U15, U17 et U19 seront organisées avec le District de l'Ariège de football sous la forme d'un interdistricts.

Les membres des Commissions, le personnel administratif et technique du district de l'Aude et de l'Ariège se réuniront le mardi 28 août 2018 pour finaliser l'harmonisation et la planification des calendriers des compétitions à venir.

La commission communiquera aux clubs les dates de reprise des rencontres et des réunions de présentation et de fonctionnement de cet Interdistricts, dans son prochain procès-verbal.

La Commission

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU LABEL JEUNES

BO N°1 du 23 août 2018

COMPOSITION DE LA COMMISSION

La Commission soumet à l'approbation du Comité Directeur la composition de la Commission Départementale du Label Jeunes pour la Saison 2018/2019 :

Membres de droit :

- OZUBKO Fabien (CTR),
- MICHEAU Pierre (Adjoint au CDFA)
- ROQUE Cédric (CDFA).

Membres :

- BELDA Guillaume,
- BORIES Kévin,
- LOPEZ Maxime,
- VAUDOIS Ian.

Représentants du Comité Directeur auprès de la Commission :

- LACOUR Claude - PITIE Gérard – ROGER Alain

La Commission



COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°1 du 23 août 2018

Présents : M. PITIE – ROQUE – MICHEAU – TISSEYRE - BOUDET**Excusés** .:

ETAT DES ENGAGEMENTS

CLUBS	Chpt. U13	Coupe U13	U11	U9	U7
US CONQUES	2	2	2	3	3
O. OZANAM	1	1			
SC NARBONNE MONTPLAISIR	3	3	4	4	3
FC ALARIC	1	1	1	2	2

Il est rappelé aux clubs que la date limite des engagements en Football d'Animation (U7, U9, U11 et U13) a été fixée au 10 septembre 2018.

LES RENTREES DU FOOT

Les dates d'organisation

Le District de l'Aude de Football organisera au mois de septembre 2018 les Rentrées du Foot aux dates suivantes :

- Catégorie U11 : Le samedi 15 septembre 2018 de 10h00 à 12h30 (Plusieurs sites...)
- Catégorie U9 : Le samedi 22 septembre 2018 de 14h00 à 17h à Lézignan (Gaujac)
- Catégorie U7 : le samedi 29 septembre 2018 de 14h00 à 17h à Lézignan (Gaujac)

COMMISSION DES FEMININES

PV N° 01 du 23 aout 2018

Présidente Mme ROYER

**CHAMPIONNAT ENGAGEMENT
FEMININES SENIORS A8**

Inscription jusqu'au 25 août 2018 dernier délai.

11 clubs déjà inscrits

NAUROUZE LABASTIDE-VILLALIER - LIMOUX PIEUSSE FC – US MONTAGNE NOIRE - GFPLM –
FANJEUX – NARBONNE UFC - O LES MARTYS – FC ALARIC – ETOILE SPORTIVE MALVOISE-
TRAPEL PENNAUTIER FC

**REUNION LE 27 AOUT AU DISTRICT DE L'AUDE
A 18H30**

Présence des responsables des équipes indispensables.

La Présidente de la Commission

**COMMISSION DES TERRAINS
ET INFRASTRUCTURE DES INSTALLATIONS
SPORTIVES**

PV N° 01 du 23 août 2018

Président: M. PETROSINO François

**CONTROLE DE L'ECLAIRAGE
RENDEZ-VOUS AU STADE**

SAISSAC

Lundi 27 août 2018 à 21h - Remis

TERRAIN BIS DE BRAM

Lundi 03 septembre 2018 à 21h

TERRAIN BIS DE LABASTIDE D ANJOU

Mercredi 05 septembre 2018 à 21h

TERRAIN D'OLONZAC

Mardi 11 septembre 2018 à 11h

Le Président de la Commission